



Compte rendu de la séance du CONSEIL MUNICIPAL
Du Mardi 31 août 2021

Présents : Tous

Excusé :

Président : Corinne PARATTE

Secrétaire : Benoît THIERY

Pour commencer la séance, l'ensemble du conseil municipal valide le procès-verbal de la séance du conseil du 24 août 2021.

1. Délibération subvention éclairage public

La rénovation de 22 éclairages publics pour les rues des Belles Seignes et du Creux de la Foule est prévue dans le budget 2021. Dans ce sens, deux entreprises ont été contactées pour effectuer ces travaux.

L'entreprise Balossi-Marguet a été retenue pour un montant total de 25'910 € HT. Une demande de subvention sera soumise au SYDED pour un montant de 175€/point lumineux (total de 3'850€).

Il sera également possible de revendre les anciens mâts pour revalorisation pour une somme d'environ 50€/unité. Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour commencer les travaux avant d'obtenir la subvention du SYDED ci-dessus.

2. Délibération subvention Etang des Belles-Seignes

Une mise aux normes de l'étang doit être effectuée afin de le classer comme pisciculture à valorisation touristique (PVT). Le montant estimatif des travaux s'élève à environ 140 000 € HT et les frais de maîtrise d'œuvre à 17'835 euros HT. Le Département apportera une subvention de 30% du coût total.

Le conseil municipal a délibéré à l'unanimité pour honorer les travaux sur le reste à charge sur le montant total de cette rénovation.

Une demande de subvention DETR et Massif du Jura sont également demandées afin de soulager l'effort financier de la commune. Nous sommes en attente de l'instruction de notre dossier.

Délibération prise à l'unanimité.

3. Plan d'action eau potable

Suite à la demande de l'agence de l'eau, Mr Vermot Desroches a été contacté pour travailler sur le plan d'action le changement des compteurs d'eau de la commune. Celui-ci consiste à identifier les compteurs les plus âgés et également ceux avec la plus grosse consommation d'eau en vue d'un remplacement. Une liste préliminaire de 25 compteurs a été éditée. L'enveloppe financière reste à valider.

4. Point Micro-Crèche

Une visite de la nouvelle micro-crèche des Ecorces a été organisée afin de mieux comprendre le fonctionnement de la structure et le déroulement du projet.

Un point important partagé lors de ces échanges est d'intégrer l'infirmière de la PMI dès le début du projet.

Afin d'approfondir les possibilités de fonctionnement, Mme Lopez de la structure ADAEJE viendra faire une présentation au conseil municipal le 7 septembre sur les différents modes de gestion possibles.

La mise en ligne du projet a été effectuée afin que les bureaux d'étude intéressés puissent manifester leurs intérêts. Le SYDED réalisera en parallèle l'étude de la faisabilité du projet (chauffage, isolation...)

5. Modification du règlement de la salle des fêtes

De manière à pérenniser le maintien en état et le bon fonctionnement de la salle des fêtes, le règlement de location a été revu. Les modifications principales consistent à s'assurer d'avoir un justificatif d'assurance avant la location et d'augmenter la caution jugée trop peu dissuasive à 600€ contre 300€ actuellement.

De la même manière, afin de garantir la sécurité et la quiétude des villageois, une note a également été ajoutée pour interdire les feux d'artifices et lampions.

6. Compte rendu visite école sécurité incendie

Une inspection sécurité incendie a été effectuée pour valider le respect des normes dans ce domaine pour l'école. Aucune non-conformité majeure n'a été relevée, cependant plusieurs points d'amélioration doivent être solutionnés d'ici les 5 prochaines années (synchronisation des 2 alarmes, isolation des produits ménagers, vérification que la porte au-dessus de l'escalier intérieur soit une porte coupe-feu, consignation dans le registre sécurité des exercices évacuation incendie par les enseignants.

7. Schéma directeur assainissement

En préparation du schéma directeur assainissement, Mme Pinard est venue visiter les installations de la commune de Noël-Cerneux et de la Chenalotte. Le dossier sera poursuivi lors de la réunion de démarrage en présence des deux communes, et les partenaires (Département et Agence de l'eau) le 20 septembre 2021. M. Gérard Mainier nous assistera techniquement sur ce dossier.

8. Lotissement Drosera

Le permis d'aménager ayant été validé, nous sommes dans l'attente d'une date de signature chez le notaire pour la vente définitive.

9. Points Divers

- La salle des fêtes de Noël-Cerneux accueillera une réunion du PETR (futur PNR) jeudi 2 septembre.
- Une demande de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) a été soumise à la commune pour avoir à disposition un terrain dans le but de construire un local ou de mettre à disposition la salle de convivialité de la Mairie pour accueillir les membres de l'association. Aucune solution immédiate n'a été trouvée pour répondre favorablement à cette demande.
- Une demande conjointe de la part de la commune du Russey et du Prêtre M. Duquet a été envoyée afin de contribuer au travers d'une participation financière à l'entretien courant de l'église du Russey. Une réponse sera renvoyée en indiquant que la commune de Noël-Cerneux ne répondra pas favorablement à cette demande étant donné que la commune a déjà à sa charge l'entretien de l'église Saint-Claude.
- Une coach sportive proposant des cours de Yoga est venue en Mairie pour évaluer l'intérêt que pourrait porter les habitants à une activité de ce type sur la commune. Cette demande sera relayée auprès de l'APAV pour diffusion plus large.
- Une permanence France Service sera proposée à la Mairie de Noël-Cerneux tous les mardis de fin de mois (hors vacances scolaires). Une aide pour les démarches suivantes sera proposée : famille, santé, ameli, pôle emploi, retraite, impôts, permis de conduire, etc. Une prise de rdv est recommandée à l'aide des flyers distribués.
- Une réunion de sensibilisation à la disparition des insectes sera organisée à la salle des Tilleuls de la Chenalotte le jeudi 16 septembre à 20h.

Fin de séance 22h20

Le Maire,
Corinne PARATTE

